



LA LETTRE D'INFORMATION FORÊT D'EXCEPTION
n°4 Février 2013

Retours sur 2012

2012 fut une année très active pour les projets Forêt d'Exception. Cette lettre est l'occasion de revenir sur les principaux événements qui ont animé ces derniers mois.

A la suite du dépôt de son nom à l'INPI en 2011, le label Forêt d'Exception® a fait l'objet d'un nouveau cadrage, présenté et débattu en Comité national d'Orientation le 7 juin 2012. Le projet a été signé, sous la forme d'une note de service le 31 juillet suivant, par le Directeur général de l'Office national des forêts. Quoi de neuf avec ce texte ?

Si la Charte nationale Forêt d'Exception reste inchangée, ce nouveau texte a précisé le pilotage des projets et les usages du label, avec des annexes qui éclairent sa mise en oeuvre.

. Les modalités de fonctionnement du Comité national d'orientation sont consolidées par la création d'une vice-présidence aux côtés de la présidence du Comité. Olivier Nougarede a été élu vice-président et Michèle Prats a été réélue présidente pour 3 ans.

. Des précisions sont apportées sur le dispositif de gouvernance des projets au niveau local, et le rôle décisif des Comités de pilotage présidés par un élu local est réaffirmé.

. Un réseau national des forêts engagées dans la démarche est créé. Il est animé et coordonné par la Direction de l'environnement et des risques naturels de l'ONF.

. Le nouveau règlement d'usage du label précise, par exemple, l'utilisation du logotype sur les publications des partenaires. Pour les forêts candidates au label, un logo spécifique « forêt candidate » est disponible.

Le Comité national d'orientation s'est ensuite déplacé à deux reprises, à la rencontre des forêts candidates et des acteurs très motivés rassemblés autour du projet :

. le 5 juillet 2012, en **Montagne de Reims**, sur les trois forêts domaniales de Verzy, du Chêne à la Vierge et de Hautvillers ;

. le 30 novembre 2012, en forêt de **Verdun**, une visite et une réunion de travail qui ont brillamment conclu cette année d'intense activité.



© Christèle Gernigon / ONF - Faux de Verzy

Les activités du Comité national d'orientation (CO)

7 juin 2012
11^e CO à Paris

5 juillet 2012
12^e CO en forêt de la Montagne de Reims

31 juillet 2012
Nouveau cadrage pour la mise en œuvre du label Forêt d'Exception®

30 novembre 2012
13^e CO en forêt de Verdun

Les avancées 2012 des projets de labellisation Forêt d'Exception®

Depuis juillet dernier, aux quatre coins de la France, les projets Forêt d'Exception® ont franchi des étapes décisives : signature des protocoles d'accord, construction des contrats de projets, lancement de nouveaux projets et labellisation.

Les dates importantes

19 janvier 2012
Signature du protocole d'accord à Tronçais

17 février 2012
Signature du protocole d'accord en Grande Chartreuse

19 mars 2012
Attribution du label à la forêt de Fontainebleau

12 juin 2012
1^{er} COPIL des Volcans de Martinique

22 juin 2012
Inauguration d'un nouveau site d'accueil en forêt Verte à Rouen

4 octobre 2012
Signature de la convention cadre entre l'ONF et le Réseau des Grands Sites de France, pour 2013-2017

5 et 6 octobre 2012
Journées des carrières en forêt de Fontainebleau

12 et 13 octobre 2012
Forum « Compiègne Forêt d'Exception »

29 novembre 2012
Signature du Protocole d'accord au Val Suzon

17 décembre 2012
Signature du Protocole d'accord sur le Massif du Valier

Étapes d'avancement	Projets	
5	Label attribué	Fontainebleau 
3	Contrat de projet validé	Rouen
3	Contrat de projet rédigé	Bercé
3	Contrat de projet rédigé	Boscodon
3	Contrat de projet rédigé	Verdun
2	Protocole d'accord signé	Grande Chartreuse
2	Protocole d'accord signé	Compiègne
2	Protocole d'accord signé	Le Val Suzon
2	Protocole d'accord signé	Massif du Valier

Étapes d'avancement	Projets	
2	Protocole d'accord signé	Les Camporells
2	Protocole d'accord signé	Tronçais
2	Protocole d'accord validé	Montagne de Reims
2	Protocole d'accord rédigé	Bassin d'Arcachon
2	Protocole d'accord rédigé	La Sainte Baume
2	Protocole d'accord rédigé	Volcans de Martinique
1	Comité de pilotage en cours de création	Le Donon
1	Comité de pilotage en cours de création	L'Aigoual
0	Projet non démarré	La Joux - Levier

Les 5 et 6 octobre 2012, l'inauguration du « sentier des carrières », en **forêt de Fontainebleau** a été l'occasion de dévoiler l'étonnant patrimoine industriel associé à l'extraction du grès dans cette forêt, du XIIe au début du XXe siècle. A l'apogée de cette activité, près de 3 millions de pavés étaient extraits chaque année de la forêt pour approvisionner la ville de Paris.

Les 12 et 13 octobre, s'est tenu le forum « **Compiègne, Forêt d'Exception** », organisé par l'ONF et les nombreux partenaires engagés à ses côtés : l'État, la région Picardie, le département de l'Oise, l'agglomération de la région de Compiègne (ARC), la communauté de communes du canton d'Attichy. Après la signature du protocole d'accord en mai 2012, les conférences et tables rondes programmées viennent enrichir le débat sur les études déjà réalisées et le programme d'actions sur les différentes orientations stratégiques définies.

Le 29 novembre, aux portes de Dijon en Côte d'Or, à l'occasion du comité de pilotage commun à la réserve naturelle régionale et à Forêt d'Exception en **Forêt du Val Suzon**, présidé par Catherine Louis, l'ensemble des partenaires du territoire ont signé un protocole d'accord afin d'élaborer un contrat de projets pour cette forêt domaniale en 2013.

Le 17 décembre, une réunion du comité de pilotage du projet « **Massif du Valier, Forêt d'Exception** » s'est tenue, en présence des maires des communes concernées, des groupements pastoraux, des agents de l'ONF, de Christine Téqui et de Robert Zonch, conseillers généraux et coprésidents du comité de pilotage. Elle s'est conclue par la signature du protocole d'accord.

Le massif du Mont Valier constitue non seulement le « phare » du Couserans, territoire identitaire et culturel de l'Ariège, mais aussi un site emblématique de la chaîne des Pyrénées.

De belles perspectives pour le label s'annoncent en 2013, avec le démarrage des projets sur le Donon et l'Aigoual, et la finalisation des contrats de projets sur Bercé, Verdun, Compiègne ou Grande Chartreuse. Laquelle sera la prochaine forêt labellisée ?



© Christèle Gernigon / ONF - Le Val Suzon